

Financer votre formation avec Qualiopi

Pourquoi Qualiopi ?

Nos formations sont certifiées Qualiopi, une garantie de qualité reconnue par l'État. Cette certification permet à certains publics de demander une prise en charge de leur formation via les dispositifs professionnels comme les OPCO.

Qui peut en bénéficier ?

- Salariés
- Auto-entrepreneurs avec SIRET
- Travailleurs indépendants
- Entrepreneurs ayant un projet professionnel dans le domaine esthétique ou bien-être

Quels financements ?

- OPCO (Opérateurs de Compétences) : prise en charge possible selon votre secteur d'activité
- CPF (Compte Personnel de Formation) : actuellement non éligible

Étapes pour faire financer votre formation :

1. Contactez-nous pour recevoir un devis personnalisé et le programme de formation
2. Faites la demande à votre OPCO (AGEFICE, FIFPL, etc.)
3. Réservez votre place une fois la prise en charge acceptée

Besoin d'accompagnement ?

Je vous accompagne avec plaisir dans toutes les démarches administratives liées à votre demande de financement.

Email : thehouseofbeauty74@gmail.com

Téléphone : 06 67 87 07 53